

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
CES – Centre d'économie de la Sorbonne

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Centre national de la recherche scientifique –  
CNRS

Institut de recherche pour le développement –  
IRD

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**  
VAGUE D

Rapport publié le 27/05/2024



Au nom du comité d'experts :

Jean-Christophe Pereau, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Jean-Christophe Pereau, université de Bordeaux
<b>Vice-président :</b>	M. Nicolas Gravel, AMU – Aix-Marseille Université
	Mme Carine Desaulty, Université de Toulouse (personnel d'appui à la recherche)
	M. Gilles Dufrenot, Sciences Po Aix
	M. Étienne Farvaque, université de Lille (représentant du CNRS)
<b>Experts :</b>	Mme Isabelle Mauduech, CNRS (personnel d'appui à la recherche)
	Mme Pascale Motel Combes, université Clermont-Auvergne (représentante du CNU)
	Mme Sandrine Spaeter-Loehrer, université de Strasbourg
	M. Tarik Tazdaït, CNRS

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Jérôme Vicente-Hernandez

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Patrick Pintus, CNRS  
Mme Violaine Sebillotte, université Panthéon Sorbonne

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'économie de la Sorbonne
- Acronyme : CES
- Label et numéro : UMR 8174
- Composition de l'équipe de direction : Mme Agnieszka Rusinowska (directrice de l'unité), Mme Camille Chaserant (directrice adjointe), M. Jean-Christophe Vergnaud (directeur adjoint) et M. Josselin Thuilliez.

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS1 Marchés et organisations

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les recherches du CES sont organisées autour de trois programmes thématiques et huit axes. Le premier programme thématique Interactions et Comportements regroupe les trois axes suivants : micro-économie théorique, sciences du comportement et modélisation financière. Le deuxième programme thématique Globalisation durable comprend trois axes : économie du développement durable, globalisation financière, économie internationale et marché du travail. Le dernier programme thématique Institutions et Régulations regroupe deux axes : économie politique et politiques publiques.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CES a été créé en 2006 par la fusion de huit équipes de recherche. Destiné à constituer l'unité de recherche majeure en sciences économiques de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le CES a connu une scission en 2016 qui a conduit au départ de plusieurs enseignants-chercheurs et chercheurs qui ont rejoint l'UMR de Paris-Jourdan Sciences Économiques dont L'université Paris 1 est devenue co-tutelle. Le CES est localisé depuis sa création à la Maison des sciences économiques (MSE) au 106-112 boulevard de l'Hôpital 75013 Paris.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CES est une unité mixte de recherche ayant comme tutelles principales l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le CNRS et, depuis le 01/01/2022, l'IRD en tutelle secondaire. L'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le CNRS sont également tutelles de l'autre importante unité de recherche en sciences économiques qu'est Paris Jourdan sciences économiques (PJSE) dont sont membres 24 enseignants-chercheurs de sciences économiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le CES est associé depuis 2019 au projet UNA Europa qui est une alliance de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne avec dix autres universités européennes sur les thématiques du développement durable et de la santé. Le CES est partenaire du Labex Dynamiques territoriales et spatiales (Dynamite) porté par la Comue HeSam lancé en 2012, du Labex Individus, populations, sociétés (IPOP) porté par l'INED et lancé en 2010 ainsi que du Labex Ouvrir la science économique (OSE) porté par PJSE. Le CES a également été partenaire du Labex Régulation financière (Refi) porté par l'ESCP Europe sur la période 2010-2018. Le CES est par ailleurs associé à l'institut Convergences Migrations et à deux Écoles universitaires de recherche (EUR) : Paris graduate school of economics (PGSE) et Hautes études en démographie (HED) portée par l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'INED. Le CES participe également au projet Sorb'Rising (PIA4 puis France 2030) et est membre de la Fédération Sciences sociales et comportements humains (S2CH) qui regroupe quatre tutelles et quatre UMR membres sur la place parisienne. Le CES ne porte aucun Labex ou EUR. Certains des membres du CES sont par ailleurs membres de l'École d'économie de Paris adossée à la fondation Paris school of economics (PSE) et sont de ce fait membres associés de l'UMR PJSE.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	27
Maîtres de conférences et assimilés	52
Directeurs de recherche et assimilés	8
Chargés de recherche et assimilés	8
Personnels d'appui à la recherche	17
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>112</b>

Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	28
Personnels d'appui non permanents	1
Post-doctorants	0
Doctorants	109
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>138</b>
<b>Total personnels</b>	<b>250</b>

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
Université Paris 1	78	1	11
CNRS	0	16	6
Autres	1	0	0
<b>Total personnels</b>	<b>79</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

## AVIS GLOBAL

Le Centre d'économie de la Sorbonne (CES) est une unité mixte de recherche CNRS généraliste et pluridisciplinaire mobilisant l'économie pour 80 % de ses membres, les mathématiques pour 15 % et la psychologie, l'informatique ou la philosophie entre autres pour les 5 % restants. Les recherches du CES s'organisent autour de trois programmes thématiques portant sur l'analyse des interactions et des comportements, la globalisation durable ainsi que les institutions et la régulation. Ces thèmes sont en cohérence avec la création de deux chaires de professeur junior en neurosciences et en data science, la première venant renforcer les travaux en économie expérimentale et le Laboratoire d'économie expérimentale de Paris (LEEP) en lien avec la fédération de recherche S2CH. L'arrivée de l'IRD comme tutelle secondaire renforce aussi le positionnement du CES sur les enjeux de développement durable. Enfin, le CES s'inscrit pleinement dans le projet de l'établissement Sorb'Rising et en particulier sur le thème de l'intelligence artificielle qui pourrait être transversal aux recherches du CES.

Le CES est très compétitif dans les appels d'offres puisqu'il est impliqué dans onze projets européens et 21 projets soutenus par l'ANR. Sa production scientifique est de qualité avec 660 articles dont près de 60 % sont publiés dans des revues à forte et très forte notoriété internationale en économie et aussi interdisciplinaires, ainsi que 71 ouvrages. 131 thèses ont été soutenues et les enseignants-chercheurs sont très investis dans les activités de formation et la responsabilité des diplômés de licence et master.

Le CES est bien identifié dans le paysage académique et dispose d'équipements de qualité. La dynamique de l'unité montre que le choc de la scission de 2016 a été absorbé avec une direction à l'écoute et une adhésion significative de l'ensemble de la communauté du CES.

Cette dynamique engagée doit cependant être généralisée sur des dossiers importants concernant une meilleure identification de l'interdisciplinarité recherchée par l'unité et une stratégie affirmée de son organisation soit en programmes thématiques, soit en axes. L'unité doit également améliorer son positionnement à l'international, notamment par ses recrutements et des mobilités sortantes des enseignants-chercheurs et doctorants qui paraissent insuffisantes. Il est également important que l'unité communique davantage sur ses recherches et concourt au développement d'une véritable marque CES. La création de cette marque passe par le recrutement d'un chargé de communication, la clarification d'une charte sur les signatures permettant de bien identifier l'unité et, enfin, le recueil d'informations sur le suivi des doctorants et leur insertion professionnelle post-doctorale.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport d'évaluation avait été rédigé moins d'un an après la scission du CES et avait évalué séparément les huit équipes de recherche. Au-delà du constat que le CES était une « juxtaposition d'équipes sans beaucoup d'interactions », le rapport pointait l'excessive diversité des objets étudiés devant conduire à une réduction du nombre des axes scientifiques, le besoin de définir sa stratégie autour d'axes d'excellences, la forte hétérogénéité du niveau des publications entre les axes, la faible diversification des publications, un manque de relation avec l'environnement économique privé et enfin une insuffisante harmonisation des pratiques d'encadrement doctoral.

Sur ces nombreux points, la direction du CES s'est mobilisée pour « créer une véritable unité là où il n'y en avait plus ». Elle n'a pas réduit le nombre d'équipes mais les a regroupées autour de trois programmes thématiques pour donner plus de visibilité extérieure aux recherches menées par le CES. Elle a mis en place des actions scientifiques structurantes pour renforcer les interactions entre les membres au travers d'actions transversales des journées du CES et d'un appel d'offre interne annuel à hauteur de 10 k€ en moyenne en direction des jeunes chercheurs et des doctorants. Un conseil d'admission au CES pour les doctorants a été mis en place avant validation des candidatures par l'école doctorale et un comité scientifique a été créé, notamment en charge de rédiger les fiches de postes pour le recrutement de manière plus transversale, en assurant la liaison entre le comité de direction, les thématiques de recherche et les équipes.

Le rapport préconisait également la suppression des unités de gestion ainsi que la mutualisation de la Fédération S2CH, ce qui a été réalisé par le CES.

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le CES a renforcé sa visibilité en regroupant ses équipes de recherche autour de trois programmes thématiques qui sont en cohérence avec la création de deux chaires de professeur junior en neurosciences et en data science en lien avec la plateforme LEEP et la fédération de recherche. L'arrivée de l'IRD renforce le positionnement du CES sur les enjeux de développement durable. Le CES s'inscrit dans le projet Sorb' Rising sur la thématique de l'IA. Le risque d'une trop forte dispersion demeure du fait d'une insuffisante structuration des trois thèmes, et ce, malgré les actions transversales existantes.

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Plusieurs membres du CES ont connu un fort succès dans les appels d'offres puisqu'ils ont été impliqués, comme porteurs ou partenaires, dans onze projets européens et 21 projets ANR. Ces ressources financières propres représentent près de 90 % du budget annuel global du CES. La dotation récurrente du CNRS et de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est la seule qui lui permet une liberté d'utilisation et elle reste limitée. Compte tenu de sa taille, le CES souffre de ne pas porter de grands projets comme des Labex et des EUR et de ne pas avoir accès aux ressources de fondations de droit privé.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

La gouvernance de l'unité s'appuie sur différents conseils élus mais la représentativité imposée par la structuration en huit axes nécessite beaucoup de coordination. L'équipe administrative est importante avec un effectif de dix-sept ingénieurs-techniciens, mais en diminution de quatre personnes par rapport à 2017. Certains postes clés comme la communication n'ont pas été renouvelés. L'unité est très active sur le développement des outils de science ouverte à destination des membres du CES. Les femmes de catégorie A ne représentent qu'un quart du total de cette catégorie.

## *1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Alors que le précédent rapport d'évaluation Hcéres préconisait une diminution du nombre d'axes scientifiques, la direction de l'unité a préféré opérer un regroupement de ceux-ci en trois programmes thématiques. Cela a créé des synergies internes surtout pour le thème 2 qui a une dimension appliquée et empirique plus fédérative avec la création d'un séminaire et des projets communs. Les synergies potentielles sont plus difficiles à mettre en œuvre sur le premier programme thématique qui combine des approches théoriques et appliquées. Pour favoriser la dynamique collective de l'unité entre les programmes thématiques, le CES a mis en œuvre des actions transverses de deux types : les journées du CES et un appel d'offres interne annuel à hauteur de 10 k€ en moyenne par an en direction des jeunes chercheurs et des doctorants. La recherche menée au CES est en forte interaction avec les activités de formation en master.

Le CES porte deux projets de chaire professeur junior sur les thèmes neurosciences et comportements économiques d'une part et *data science* pour un développement soutenable d'autre part. Pour la deuxième chaire, cela s'inscrit dans le prolongement de l'arrivée de l'IRD comme tutelle secondaire du CES depuis 2020 et les travaux menés avec l'institut Convergence Migrations.

Le CES s'est fortement investi dans le projet PIA 4 puis France 2030 Sorb' Rising, sélectionné lors de l'appel 2021 « ExcellencES sous toutes ses formes » et porté par l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La création d'un IA Lab pour les sciences humaines et sociales pourrait être un outil transverse pour le CES.

### Points faibles et risques liés au contexte

Dans la mesure où les trois programmes thématiques ne sont pas structurants avec une direction commune ou un budget consolidé par exemple, le risque d'un éclatement ou d'un empilement des recherches demeure, malgré les actions transverses mises en place. Même si ce fonctionnement ne semble pas se traduire par un esprit de compétition entre axes, des synergies de coopération restent inexploitées. Le fonctionnement organisationnel et financier du CES reste au niveau des huit axes qui correspondait aux huit équipes qui avaient été évaluées séparément lors du dernier contrat.

Le CES entend aussi répondre à trois grands enjeux de recherche. La cohérence entre les thèmes et les enjeux n'est pas complètement transparente, ce qui n'améliore pas la lisibilité de l'ensemble. Comme il est précisé dans le document d'autoévaluation, ces trois grands enjeux de recherche ne correspondent pas non plus à la structuration interne en huit axes du CES.

À la suite de la scission du CES en 2016, l'unité n'est pas en mesure de mobiliser des compétences sur certaines spécialités comme la macro-économie, l'économie de l'environnement ou l'économie industrielle pourtant nécessaires à la réalisation du projet scientifique. L'absence de recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs pourrait limiter le potentiel de l'unité. L'investissement très important des chercheurs dans les formations et les directions de mentions de master limite le temps pouvant être consacré aux activités de recherche.

## *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Depuis la scission de 2016, les effectifs du CES sont restés stables, les arrivées compensant les départs, avec 94 personnes dont huit directeurs de recherche et huit chargés de recherche CNRS, 27 professeurs et 51 maîtres de conférences. Le CES a été très compétitif dans les différents appels à projet sur le plan national et européen au point que ses ressources propres de 2 424 k€ en moyenne annuelle représentent 88 % de son budget total contre 12 % en dotation récurrente pour un montant de 301 k€ provenant des tutelles. La dotation récurrente se répartit en trois parts quasi égales entre les services communs, le CESDoc qui gère et valorise le fonds documentaire ainsi que les bases de données et les huit axes. Le CES est impliqué dans 11 projets européens pour un total de 3 122 k€, de 21 ANR pour un total de 2 619 k€, ainsi que de 26 contrats doctoraux sur convention Cifre pour un total de 780 k€. Le CES bénéficie d'environ 25 k€ en moyenne annuelle de fonds du BQR pour l'organisation d'une quinzaine de séminaires.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le fonctionnement du CES est très dépendant des ressources extérieures dans un contexte très compétitif et en l'absence de personnel d'appui dédié au montage de projet. Le nombre de projets est important et nécessite un soutien administratif important. La répartition de la dotation récurrente moyenne annuelle qui va aux huit axes est de l'ordre de 100 k€, qui se répartissent au prorata du nombre des membres, du nombre d'HDR et des publications de chaque axe. La direction de l'unité reconnaît elle-même que la règle de répartition n'a aucun

effet incitatif. Les contrats de recherche sont gérés de façon autonome par les chercheurs au sein des axes et ne font pas l'objet d'un prélèvement par l'unité pour financer des actions collectives, ce qui réduit les marges de manœuvre pour un pilotage plus collectif de la recherche. La stabilité des effectifs peut ne pas être suffisante pour développer le projet scientifique. Enfin, même si le CES est partenaire de trois Labex et de deux EUR, les synergies semblent faibles et limitées.

*3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité peut s'appuyer sur une équipe administrative importante en termes d'effectif mais qui est en diminution constante. Le CESDoc est très actif pour le développement des outils de science ouverte à destination des membres du CES. La plateforme d'économie expérimentale LEEP est un atout de l'unité bénéficiant à l'ensemble de la communauté.

#### Points faibles et risques liés au contexte

L'absence de personnels d'appui à la recherche en charge de la médiation scientifique pose un sérieux problème à l'unité. Actuellement, c'est la directrice adjointe du CES qui, avec l'aide d'un personnel d'appui, a la charge de faire rayonner le CES à l'extérieur du monde académique. Il est donc impératif que le CES puisse disposer d'un personnel qualifié relevant de ce que la catégorisation du CNRS désigne par la BAP F (Culture, communication, production et diffusion des savoirs).

Il semble que beaucoup d'informations émanant des tutelles et adressées à la direction de l'unité, comme les dispositifs contre le harcèlement, ne sont pas communiquées aux membres de l'unité. La direction devrait déléguer ce type de communication à son équipe administrative.

La proportion de femmes de catégorie A est faible et ne représente qu'un quart du total de la catégorie.

Les conditions d'accès à la restauration et aux formations ne sont pas les mêmes selon la tutelle du personnel administratif. Les personnels enseignants et administratifs ne disposent pas d'un espace de convivialité, d'une salle de restauration et d'une salle de repos.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Le CES est bien identifié dans le paysage académique et le rayonnement d'un grand nombre de ses chercheurs est indéniable. La capacité du CES à obtenir des contrats de recherche contribue à son attractivité. Le CES évolue cependant dans un environnement parisien très concurrentiel et souffre de la comparaison inévitable avec PJSE. Il peine de ce point de vue à attirer les meilleurs chercheurs internationaux. Les moyens humains insuffisants affectés à la valorisation et des ressources financières très dépendantes des contrats de recherche risquent à terme de fragiliser sa position.

- 1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

## Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'attractivité du CES se reflète dans le nombre important de travaux copubliés avec des chercheurs internationaux sur tous les continents et avec des chercheurs de structures nationales de recherche. De nombreux événements scientifiques contribuent aussi à l'attractivité, qu'ils soient organisés sur le site ou à l'international et avec des partenaires et sponsors variés. Ainsi, plus de la moitié des chercheurs est impliquée dans l'organisation de ces événements dont 30 ont eu lieu sur le site. Ces événements sont l'occasion de rapprocher les équipes du CES. Certains événements sont pérennes comme le workshop international Formal and informal institutions for growth and development, ou bien la conférence Ordered structures in games and decision. Enfin, l'attractivité se reflète également dans la participation des membres de l'unité à des comités d'organisation ou des comités scientifiques de colloques, conférences et workshops organisés par différentes institutions nationales et internationales.

Les membres de l'unité sont très impliqués dans les formations de master de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cela contribue à l'attractivité de l'unité auprès des étudiants souhaitant continuer en doctorat. 60 % des doctorants recrutés sont issus de ces masters.

La qualité de la recherche de ses membres est largement reconnue. Sur le plan national, un de ses membres a ainsi reçu la médaille de bronze du CNRS, un membre a été nommé à l'IUF et un autre a été nommé pour le prix du meilleur jeune économiste. L'unité figure au 10<sup>e</sup> rang des institutions françaises de recherche en économie (classement RePEC/IDEAS, décembre 2023).

L'attractivité du site se traduit par l'accueil de nombreux chercheurs étrangers (plus de 150 entre 2017 et 2022). Elle repose aussi sur une politique de séjours à l'étranger. Le CES intègre un nombre non négligeable de chercheurs associés qui renforcent parfois de manière significative les équipes. Les membres de l'unité figurent dans plusieurs réseaux de recherche internationaux et sont impliqués dans des comités éditoriaux, à hauteur d'un tiers environ des enseignants-chercheurs aussi bien pour des revues de langue anglaise que française. On trouve, entre autres, des participations aux comités éditoriaux de la revue Economic theory et de la Revue économique. Cela touche, par ailleurs, un large éventail de disciplines allant des revues d'économie à des revues interdisciplinaires, en passant par des revues de mathématiques, de physique ou encore d'histoire et de philosophie. Ajoutons que l'unité a hébergé la chaire d'excellence Blaise Pascal financée par la Région Île-de-France, celle-ci ayant été attribuée à Hervé Moulin, l'un des plus éminents spécialistes de théorie des jeux coopératifs et de justice distributive.

L'unité a obtenu deux chaires de professeur junior et a accueilli une chargée de recherche CNRS classe normale ainsi qu'une directrice de recherche CNRS à mi-temps. Le CES est présent dans de nombreux contrats de recherche. Ces projets sont souvent des projets de dimension internationale et des projets soutenus par l'ANR. Les ressources qui en ont découlé ont été suffisamment significatives pour avoir permis le recrutement de 35 personnes sur des contrats courts. L'unité est aussi très performante dans l'obtention de contrats sur convention Cifre, avec 25 contrats obtenus sur la période d'évaluation ou de financements doctoraux internationaux (programmes Marie Skłodowska-Curie, Erasmus Mundus).

Le CESDoc et des équipements dédiés à l'économie expérimentale contribuent à l'attractivité du site. La présence du CESDoc a contribué à faire du CES une unité pionnière dans le référencement des publications sous HAL. La présence sur le site de plateformes d'expérimentation depuis plus de quinze ans permet aux membres de l'unité de déployer leur programme de recherche et attire de nombreux chercheurs non membres de l'unité.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

La reconnaissance des membres de l'unité est concentrée sur un nombre relativement restreint de personnes. Par exemple, en matière de publications, 46 permanents sur les 124 membres de l'unité ont déposé plus de onze travaux sur HAL. Les chercheurs permanents ont été distingués par des prix mais un seul doctorant a été distingué (Gilles Dostaler Award de la European Society for the History of Economic Thought). L'unité est représentée à l'IUF mais ne compte pas de membres juniors de l'IUF.

L'unité a remporté des contrats de recherche qui ont permis de financer des contrats courts pour une durée moyenne quinze mois. Cette durée n'est pas forcément appropriée par rapport au temps nécessaire pour l'écriture et la publication des travaux de recherche. L'accueil de chercheurs post-doctorants est peu important.

En ce qui concerne l'accueil des nouveaux enseignants-chercheurs, la somme de 8,2 k€ pour soutenir leur recherche, attribuée aux six nouveaux recrutés sur le contrat paraît assez modeste. Le rapport souligne aussi le manque d'incitation intellectuelle à passer l'HDR. La vingtaine de candidats qui ont soutenu leur HDR ne sont pas tous membres du CES.

En ce qui concerne les chercheurs associés, leur répartition n'est pas uniforme entre les différents thèmes et équipes du CES. La stratégie de l'unité n'est pas toujours très claire. Une charte qui définit les critères et les objectifs du CES serait bienvenue.

Il apparaît que les dotations des tutelles sont affectées principalement aux services communs et au CESDoc. Par ailleurs, le caractère non pérenne des ressources affectées à la recherche peut constituer une faiblesse en cas de moindre succès aux appels à projet.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Les chercheurs du CES ont une activité scientifique importante au sein de revues internationales à forte renommée. Une partie des travaux porte sur des domaines interdisciplinaires. La qualité de l'activité scientifique est stimulée par le co-autorat avec des chercheurs internationaux. L'unité s'est fortement engagée dans la science ouverte en profitant notamment de la présence de la plateforme CESDoc qui fournit un soutien notable aux chercheurs.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité a une activité scientifique importante, avec plus de 1 000 produits de la recherche, soit 758 articles, 71 ouvrages, 119 chapitres d'ouvrages et 149 documents de travail pour 94 membres permanents. La proportion de membres non producteurs est faible (10 %) et certains membres sont très actifs avec 37 % des membres de l'unité ayant déposé plus de dix produits de la recherche sur HAL. Le CES a fait soutenir 131 thèses. Parmi les publications, on recense 758 articles au sein de revues académiques référencées dont une partie dans des revues à très forte notoriété internationale, parmi lesquelles l'American economic journal: applied economics, The Economic journal, Journal of international economics, Social choice and welfare, European economic review, Public choice. Certains travaux destinés à un public élargi sont diffusés par le biais de supports reconnus par la communauté scientifique, par exemple la Lettre du CEPIL, Céréq échanges, La Vie des idées, ou encore The Conversation.

Les membres de l'unité publient également au sein de revues de très forte notoriété internationale, au-delà du champ économique, interdisciplinaire ou non, comme par exemple, PloS One, Scientific Data, Nature climate change, Nature human behaviour, Clinical infectious diseases, Revue de métaphysique et de morale, Soft computing, Journal of business ethics.

Pour ce qui est des publications dans des revues d'autres disciplines ou à caractère interdisciplinaire, les marqueurs de qualité sont aussi présents que pour les publications disciplinaires. Ainsi, outre la réputation intrinsèque de certains titres, il apparaît que plus de 55 % des publications interdisciplinaires sont parus dans des supports appartenant au premier quartile de l'outil Scimago et un autre quart appartient au second quartile. Le pari de l'interdisciplinarité est donc relevé par les chercheurs de l'unité.

Par ailleurs, le CES privilégie fortement la démarche de la science ouverte en bénéficiant notamment de la présence du CESDoc. Cette stratégie permet à la fois d'exploiter les avantages de la science ouverte, non seulement en termes d'accès aux articles publiés en open access, mais aussi de réutiliser les données de la recherche. L'unité est donc très active dans le mouvement de « FAIRisation » des données et de la répliquabilité des résultats.

Un certain nombre de travaux se situe à la frontière des connaissances et abordent des sujets originaux et avec des retombées dans les débats économiques. On notera, par exemple, dans un article paru dans le Journal of health economics que dormir une heure supplémentaire améliore l'état mental et la productivité des individus et se traduit au niveau macroéconomique par un surcroît de rémunération moyen hebdomadaire de 3,4 % en Allemagne. Ou encore, dans un article paru dans le Journal of urban economics que 60 % des dépenses occasionnées par la lutte contre le sans-abrisme en France sont compensées par des économies de coûts de l'aide sociale aux personnes sans-abris. Une des explications est l'efficacité de la politique de revenu minimum qui réduit d'environ 20 % le nombre de sans-abris dans la population adulte entre 20 et 27 ans. Un autre exemple illustrant le fait que l'on peut allier un haut niveau de recherche théorique et des problématiques d'actualité concerne un papier paru dans Ecological economics où les auteurs montrent que les politiques strictes de lutte contre le changement climatique sont optimales lorsque le degré d'aversion envers les inégalités entre générations est, soit faible, soit élevé. Contrairement à une idée répandue, il y a non-monotonie du degré d'aversion envers les inégalités. Une autre illustration concerne un article publié dans Public choice sur la loi

américaine relative aux pratiques de corruption à l'étranger (FCPA) qui s'applique parfois aux entreprises étrangères situées en dehors des États-Unis. Les auteurs montrent que la phase préalable au procès conduit à un règlement même lorsqu'un procès aurait abouti à un résultat plus favorable pour la ou les personnes accusées. Le règlement systématique à l'amiable entraîne un coût social qui consiste en l'absence totale de jurisprudence concernant l'effet extraterritorial du FCPA. Ces travaux, et d'autres, montrent que les chercheurs de l'unité développent une production scientifique qui a un fort potentiel de visibilité.

### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le document d'autoévaluation, dans sa partie analytique relative aux publications, recense les parutions sans distinguer réellement les types de supports de publication et intègre de fait des supports de natures différentes allant des revues académiques internationales à comité de lecture aux notes de blogs ou rapports. Cela réduit la visibilité des publications obtenues dans les supports les plus réputés. Si l'unité a précisé les statistiques de publications référencées en amont des entretiens, elle ne semble pas avoir suffisamment investi dans un système de recensement des publications pour en faire un outil de pilotage de sa politique scientifique. Par ailleurs, le niveau observé un peu plus faible du nombre de publications des jeunes chercheurs doit être un autre point de vigilance qui pourrait être mieux identifié avec un système de recensement mieux défini.

L'absence d'un entrepôt de données spécifique aux résultats obtenus par les chercheurs du CES, hébergé sur Datagouv.fr et accessible depuis le site du CESDoc est regrettable. L'unité devrait s'appuyer sur cette plateforme pour devenir une référence au moins de niveau national en la matière. Les données issues des expérimentations devraient également faire l'objet de ce tournant de la répliquabilité et l'absence de lien entre les sites de la Fédération de recherche pour les sciences sociales des comportements humaines (S2CH) et celui du CESDoc devrait être résolu pour offrir aux chercheurs un point d'accès aux recherches menées au CES.

Enfin, l'approche pluridisciplinaire, si elle apparaît dans un certain nombre de travaux publiés, mérite une réflexion plus approfondie. Notamment, il s'agit d'identifier avec quelles autres disciplines des collaborations sont possibles : psychologie, autres sciences humaines, sciences de la nature, etc. Peut-être faut-il identifier les disciplines avec lesquelles les coopérations pourraient s'avérer les plus fructueuses, selon les domaines de spécialisation des chercheurs de l'unité, plutôt que de prendre le risque de la dispersion, et donc de la dilution de l'identité de l'unité.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les interactions entre les chercheurs du CES et le monde socio-économique sont variées et se concrétisent par de nombreux contrats doctoraux sur dispositif Cifre, des chaires avec des entreprises privées et des organismes publics de protection sociales, des interventions dans les médias, blogs et conférences. Elles ne se cantonnent pas à un petit nombre de chercheurs, ce qui est un point fort du CES. Toutefois, la question de leur valorisation en interne et en externe se pose du fait de l'absence d'un support de médiation scientifique et d'une stratégie globale de valorisation.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le CES présente un nombre très important d'interactions avec le monde socio-économique. Elles se concrétisent par un grand nombre d'interventions dans la presse orale et écrite et sont réparties sur un nombre significatif de chercheurs, 40 annoncées sur une centaine de permanents. Par ailleurs, le nombre de contrats doctoraux sur dispositif Cifre signés sur la période a augmenté de 40 % par rapport à la période précédente,

25 contrats, soit huit de plus. Ils sont répartis sur les différents domaines du CES avec une majorité en finance sur le thème 1 avec des contrats signés avec des établissements bancaires.

Les chercheurs participent également activement au rayonnement du CES par leurs nombreuses appartenances à divers conseils scientifiques du monde non académique, Ministères, établissements bancaires, instituts et associations. On note un peu moins de présence, en revanche, dans l'industrie excepté pour la chaire sur la culture et numérique, ce qui peut s'expliquer par les thématiques de recherche du CES. Des prix marquent l'excellence de la recherche et permettent de la diffuser dans le monde socio-économique comme le prix du meilleur jeune économiste Le Monde – cercle des économistes, ainsi qu'une mention d'honneur du prix Turgot. Par ailleurs, l'organisation d'interventions pendant plusieurs années auprès des professeurs du secondaire a contribué encore à la diffusion des thématiques et réflexions portées par les sciences économiques à l'extérieur des établissements publics à caractère scientifique et technologique et de leurs laboratoires.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Dans son document d'autoévaluation et lors de la visite, le CES oppose parfois, recherches pluridisciplinaires et recherches dites de pointe tant dans leur vocation à être diffusées à l'international que dans leur capacité à être valorisées auprès du grand public. Cette approche semble un peu réductrice à l'image des rapports du GIEC très pluridisciplinaires, internationaux et qui sont diffusés mondialement.

Le CES propose vingt séminaires, hebdomadaires ou bimensuels, et cinq journées d'étude ou *workshops* par an, ce qui témoigne d'une bonne dynamique en interne. Au regard de la taille du CES, des conférences tournées vers le grand public pourraient être régulièrement proposées sur des sujets de société. Le domaine des co-recherches est apparu également comme moins significatif alors que les thématiques scientifiques pourraient s'y prêter.

Plusieurs chaires sont hébergées par le CES. Le rapport donne néanmoins peu d'informations à leur sujet et la visite a montré que l'information ne circule pas systématiquement entre les membres de l'unité. En particulier, peu d'information est donnée sur la manière dont le monde socio-économique intervient, en tant que partenaire de la recherche ou en tant que financeur de ces chaires. Il est dommage que la valorisation de ces recherches, au travers du retour vers les entreprises ayant mis à disposition les données par exemple, ne soit pas documentée. L'utilité de ces recherches pour le monde socio-économique reste peu valorisée à ce jour. Les différentes collaborations avec le secteur privé ne sont pas, à ce jour, systématiquement recensées par le CES. Par ailleurs, si les recherches des membres du CES sont régulièrement citées dans les médias et si les membres sont régulièrement interviewés, il n'y a pas de reporting centralisé de ces interventions, diffusions et valorisations.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La trajectoire historique de l'unité n'a pas été un long fleuve tranquille. Le CES a été créée en 2005 pour regrouper la quasi-intégralité des chercheurs et enseignants-chercheurs rattachés à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'une des plus importantes facultés de sciences économiques de France. L'unité a ensuite été vidée en 2016 de près d'un tiers de ses membres – et souvent pas les moindres d'entre eux – ayant rejoint l'UMR PJSE, afin d'en faire l'armature scientifique de la fondation Paris school of economics créée en 2008 comme Réseau thématique de recherche avancée. Compte tenu de la violence de ce choc, on peut affirmer que la trajectoire de l'unité depuis lors a été vertueuse. De fait, la dernière direction semble avoir réussi à ressouder le CES autour d'un projet commun et raisonnablement bien intégré. L'ambiance au sein de l'unité est excellente et la dynamique de production scientifique est à l'évidence ascendante. La nouvelle direction, extrêmement jeune et collégiale, semble décidée à poursuivre cette dynamique heureuse. Mais les défis qui restent à surmonter sont de taille. Le premier d'entre eux est l'identification d'une stratégie permettant à l'unité une différenciation horizontale plutôt que purement verticale, vis-à-vis du grand et riche voisin PJSE. La coexistence au sein de Paris 1 Panthéon-Sorbonne des deux centres dotés de moyens de rayonnement et de développement aussi disparates est une réalité qui pèse. On peut s'interroger sur la capacité du CES à attirer des chercheurs de premier plan mondial à côté de PJSE. On peut ainsi se demander pourquoi une nouvelle recrue CNRS demanderait son affectation au CES plutôt qu'à PJSE ou à une autre unité parisienne où elle bénéficierait d'un environnement beaucoup plus confortable. L'identification d'un ou de plusieurs critères de différenciation horizontale du CES par rapport à son voisin PJSE représente donc un enjeu majeur pour l'unité.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

La direction doit afficher une stratégie claire sur son organisation scientifique au terme du prochain contrat et son souhait d'évoluer ou non vers une structure matricielle par programme thématique autonome.

L'organisation des services d'appui doit découler de l'organisation scientifique et s'appuyer sur elle avec des périmètres de responsabilité clairs et identifiés. Les personnels d'appui pourraient être rattachés à la direction et non à un pôle consolidé.

Le service financier permet à chaque personnel de s'épanouir et de progresser dans la polyvalence. Il pourrait être intéressant de faire évoluer son organisation en permettant à chaque personnel de conserver de la polyvalence (par exemple par la gestion d'un ou plusieurs axes avec un gestionnaire « porte d'entrée »), tout en développant la notion de référent d'expertise pour chacun.

L'unité doit renforcer son dialogue de gestion pluriannuel sur les recrutements des enseignants-chercheurs et du personnel d'appui à la recherche. Le recrutement d'un personnel dédié à la communication est très important pour la trajectoire de reconnaissance de l'unité.

L'unité doit favoriser la signature d'une convention entre ses deux tutelles pour que tout le personnel informatique qui relève de l'université ou du CNRS ait accès à une restauration commune et des formations communes.

Les conditions de travail et de vie doivent pouvoir être améliorées avec la création d'un espace de convivialité, d'une salle de restauration et d'une salle de repos pour l'ensemble des membres du CES.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

La nouvelle direction souhaite développer la politique d'accueil des doctorants et des post-doctorants. Il est important que l'unité continue dans cette direction et qu'elle mette en place un suivi propre du devenir des docteurs.

L'unité envisage de renforcer la formation doctorale. Il est souhaitable que l'implication des membres de l'unité soit prise en compte dans le référentiel des services.

Le CES pourrait davantage mettre l'accent sur la pluridisciplinarité qu'elle développe pour augmenter les chances de succès aux programmes ERC.

L'unité a obtenu des succès avec l'obtention de chaires de professeurs juniors. Il serait intéressant de mettre en place une politique de détection de jeunes enseignants-chercheurs à même de candidater sur des postes IUF junior.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

L'unité ne semble pas disposer d'une charte des signatures de ses productions scientifiques validée par les tutelles. Par exemple, certains membres du CES également membres associés à PSE ont l'obligation, de la part des tutelles, de ne mentionner que PSE comme institution de rattachement. Cet état de fait nuit à l'identification de l'unité dont la direction peine à recenser la production de ses membres. Cette absence d'identification claire de la marque CES au travers des publications de ses membres obère évidemment la possibilité pour l'unité de développer une politique scientifique basée sur un suivi de ses publications et leur répartition entre les différentes thématiques et axes de recherche.

Le nombre de séminaires portés par l'unité est important, avec des fréquences variées, des participations hétérogènes, probablement une dispersion des efforts des membres et un surcroît d'activité pour les gestionnaires. La question d'une réduction ou d'une rationalisation du nombre de séminaires doit être posée. Certains groupes thématiques du CES ont déjà effectué ce processus de rationalisation et leur succès montre que les bénéfices en termes de simplification des agendas, de participation des membres et de création d'un bien commun sont supérieurs aux coûts liés à la dispersion et à l'absence de coordination résultant du maintien d'un grand nombre d'initiatives distinctes.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Dans un contexte d'inscription des activités de recherche dans la société fortement souhaitée par les chercheurs du CES, le comité recommande qu'une stratégie de développement de la « marque CES » soit définie, avec l'appui des établissements tutelles et portée par la direction de l'unité. Un préalable est que les membres du CES soient incités à mentionner a minima leur appartenance au CES lors de leurs interventions.

De nombreuses interactions avec le milieu non académique ont été identifiées. Le comité suggère de mieux suivre et structurer ces relations afin que les relations liées à certains projets (contrats doctoraux sur dispositif Cifre, chaires) soient mieux identifiées, mieux valorisées et bénéficient à l'ensemble du CES. Par ailleurs, une fluidification dans la contractualisation des relations industrielles permettrait d'amplifier celles-ci. Il sera encore intéressant et utile pour les chercheurs qu'un processus de diffusion systématique et de valorisation interne des interventions auprès du monde socio-économique soit établi. La nouvelle équipe « communication » qui se met en place pourra, par exemple, utiliser différents outils (*newsletter*, site avec des « À la une », mails d'actualité aux chercheurs) ou améliorer l'utilisation qu'ils en font déjà pour certains.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATES

**Début :** 8 février 2024 à 10h00

**Fin :** 9 février 2024 à 16h00

**Entretiens réalisés : en présentiel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

#### Jeudi 8 février 2024

- 10H00 - 10h20 Réunion préalable des experts à huis clos
- 10H30 - 12H15 Plénière avec présentation de la direction actuelle et future suivi d'une discussion globale avec l'ensemble de la communauté
- 12H15 - 13H30 Déjeuner collégial et collectif
- 13h30 - 14h30 Réunion avec les EC du programme thématique Interactions et Comportements
- 14h40 - 15h40 Réunion avec les EC du programme thématique Globalisation durable
- 15h50 - 16h50 Réunion avec les EC du programme thématique Institutions et Régulations
- 17H00 – 17H45 Rencontre avec les doctorants

#### Vendredi 9 février 2024

- 9H00 – 9H30 Réunion à huis clos des experts
- 9H30 – 10H50 Rencontre avec le personnel de soutien à la recherche
- 11H00 - 12H30 Rencontre avec les représentants des tutelles CNRS, Paris 1 et IRD
- 12H45 - 13H45 Déjeuner à huis clos
- 13H45 – 15H00 Réunion du comité avec la direction à huis clos
- 15H00 – 16H00 Dèbriefing final des membres du comité.
- 16H00 Fin de la visite

### POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Aucun point particulier à mentionner.

# OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

La Présidente de l'Université  
CAB/CNL/AK N° 10

À

Monsieur Éric Saint-Aman  
Directeur du département d'évaluation de la Recherche  
HCÉRES  
2, rue Albert einstein  
75013 Paris

Paris, le 5 avril 2024,

**Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – UMR 8174 CES**

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts du HCERES,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne remercie l'ensemble des experts pour la qualité de leur travail et la précision de leurs remarques.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se réjouit que le comité ait apprécié la trajectoire très positive du CES, depuis la scission de 2016. Elle entend les remarques qui relèvent d'une concertation nécessaire entre l'unité de recherche et la politique d'établissement, notamment concernant la politique de signature, le suivi des doctorants et l'accueil des post-doctorants, les mobilités sortantes, le soutien en termes de valorisation scientifique et jouera pleinement son rôle, en lien avec le CNRS et l'IRD.

Soyez assurés, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, de notre sincère reconnaissance pour le travail effectué et la cordialité des échanges lors de la journée de visite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, l'assurance de nos salutations les plus cordiales.

Christine NEAU-LEDUC

Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Vendredi 5 avril 2024

*Objet : Observations de portée générale du CES  
concernant le rapport du comité d'experts HCERES*

Chères et chers membres du comité d'experts,

Tout d'abord, les membres du CES vous remercient pour l'imposant travail que vous avez accompli pour analyser l'activité de notre unité de recherche. Nous avons particulièrement apprécié la qualité de nos discussions lors de votre visite sur site. Le rapport que vous avez fourni nous sera très utile pour améliorer nos pratiques dans les années à venir.

Nous souhaitons formuler deux observations à la lecture du rapport.

Le comité indique (page 7) « À la suite de la scission du CES en 2016, l'unité n'est pas en mesure de mobiliser des compétences sur certaines spécialités comme la macro-économie, l'économie de l'environnement ou l'économie industrielle pourtant nécessaires à la réalisation du projet scientifique. » et, dans son analyse de la trajectoire (page 13), il recommande également « l'identification d'une stratégie permettant à l'unité une différenciation horizontale plutôt que purement verticale, vis-à-vis du grand et riche voisin PJSE. » L'absence des domaines mentionnés page 7 tient justement à une stratégie de différenciation horizontale établie lors de la scission de 2016, afin que chaque unité puisse avoir des domaines bien identifiés. Pour le CES, il s'agit de l'économie mathématique, de l'économie comportementale, du commerce international, du développement durable (dans un sens large), de la finance et de l'économie politique. Ce sont toujours des thèmes majeurs du CES.

Le comité indique également (page 13) « On peut s'interroger sur la capacité du CES à attirer des chercheurs de premier plan mondial à côté de PJSE. On peut ainsi se demander pourquoi une nouvelle recrue CNRS demanderait son affectation au CES plutôt qu'à PJSE ou à une autre unité parisienne où elle bénéficierait d'un environnement beaucoup plus confortable. » Nous avons bien conscience des enjeux d'attractivité et de concurrence avec d'autres UMRs parisiennes. Cependant, si nous comptons bien travailler pour améliorer les conditions matérielles d'accueil dans l'unité, nous savons aussi que ce ne sont pas les seuls aspects de l'attractivité : le projet et la dynamique scientifique, la qualité des étudiants sont aussi d'importants déterminants. Nous restons confiants dans notre capacité, démontrée au cours des cinq dernières années, à continuer à attirer des chercheuses et chercheurs du CNRS et/ou avec des profils internationaux.

Nous vous renouvelons, au nom des membres de notre unité, nos remerciements pour le travail accompli.

Agnieszka Rusinowska,  
Directrice du CES entre 2019 et 2023



Stéphane Zuber,  
Directeur du CES depuis 2024



Université Paris 1 - CNRS - UMR8174  
**Centre d'Économie de la Sorbonne**  
Maison des Sciences Économiques  
106-112 Boulevard de l'Hôpital  
75647 PARIS cedex 13

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)